laïques, des nouvelles fournées! Je les ai vues de près. Elles ressemblent à la *pionne* parisienne dont j'ai fait ici le portrait...qui avait vécu la vie cruelle «ou malheureuses comme des pierres, ou folichonnes, voilà l'alternative »; c'est la phrase publique de l'une d'elles, habitant le département de l'Orne.

»Il faut bien que ces malheureuses plaisent à l'inspecteur primaire! Alors, elles estropient l'esprit de l'enfant. La Révolution tyrannique me rappelle les Scythes qui crevaient les yeux des enfants d'esclaves — afin que, devenus grands, ils ne pussent voir la Liberté leur faire des signes de détresse...

»Enfin, je me méfie de ces tempéraments nervosiaques d'institutrices laïques, vierges obligatoires. Toute mère aimera mieux confier la pudeur de sa petite enfant à la pudeur d'une Religieuse!

⁂

»Le ministère répond déjà que la mère a le dimanche pour réparer le mal que le Maître a pu faire à l'enfant, pendant les autres jours de la semaine. Je réplique que l'âme de l'enfant est comme une ardoise, où la mère écrirait, le dimanche, avec un crayon blanc — et sur laquelle cracheraient, pendant six jours, les instituteurs et les institutrices!

»Enfin, n'oublions point qu'il y a des taches particulières qui souillent à jamais l'âme de l'enfant — et dont les baisers d'une mère ne pourront jamais la laver...

»Quant au petit garçon, il sort de là, indisposé contre la société française. Je fais le pari que cinq instituteurs sur vingt, n'oseraient pas aujourd'hui dire publiquement aux enfants que la Commune a voulu brûler Paris en 1871. Ils laisseraient entendre que l'incendie de Paris n'est point l'œuvre du parti conservateur. Cependant l'*incendie illustré de Paris*, que le journal *le Citoyen et la Bataille* vient de publier en ces jours anniversaires de la fameuse semaine de mai, — tendrait à prouver que ce n'est pas nous qui avons brûlé les maisons et voulu brûler les Musées de Paris.

»C'est que la Terreur règne dans le monde des fonctionnaires de l'instruction primaire. La fureur du *débondieusement* rend aveugles, même des malins comme M. Jules Ferry — et les pousse, eux qui ne sont pas *rouges*, à créer une jeunesse *rouge* qui crachera, plus tard, sur la Constitution de la République, comme les instituteurs crachent sur le Catéchisme!

»M. Jules Ferry craint de paraître moins *débondieuseur* que M. Bert. Ces deux hommes se montrent les dents, autour de l'âme des enfants... comme deux chiens qui se disputent une perdrix blessée.

»J'estime qu'un jour M. Ferry et M. Bert se dévoreront l'un et l'autre, et feront, chacun, un repas assez malsain. — mais cela ne rendra point les ailes à la pauvre perdrix.

⁂

On ne pourra point ici me redire que je défends une cause personnelle — c'est-à-dire mon pays de Bretagne. Ce pays est en dehors de la question. La révolutionnaire matérialiste n'ose pas toucher à l'enfant. Cela prouve que la mise en pratique de cette loi est facultative. Tout y est à l'arbitraire du préfet.

»Dieu merci! la Bretagne-Vendée impose, même au gouvernement, le respect pour l'enfant. Les enfants de la grande Vendée militaire ne seront jamais des *enfants rouges* — à moins qu'ils ne soient rougis, comme jadis, par le sang de leurs pères.

»La mise en pratique que j'attaque ici, a lieu ailleurs dans la France provinciale. Aussi constatez ses succès obtenus dans la dernière semaine. Le 19 mai, un enfant de douze ans, élève du lycée de Lons-le-Saulnier, retient avec les dents une hostie, au moment de la communion. — Puis, quelques moments après, souille cette hostie, d'une façon hideuse. Le 24 mai, c'est-à-dire avant-hier, des enfants de l'école communale laïque, jettent de la boue sur l'évêque de Perpignan — traversant une place de la ville, revêtu de la soutane violette!

»Voilà les lauréats de la nouvelle école!! Voilà les enfants rouges!

⁂

Seule la mère de famille pourrait utilement lutter avec l'énergie sublime et farouche de la femme disputant son enfant à l'incendie.

»Voici que le comité de *la Ligue des intérêts sociaux*, s'apprête à faire appel aux femmes de France, au nom de ce Drapeau, qui ressemble si fort à mon *Drapeau gris*. Cela est hardi, cela est nouveau. La femme répondra-t-elle? Je ne crois guère en elle que dans une crise suprême. Eh bien! nous y sommes, en plein, dans cette crise-là!

»En attendant notre droit et notre devoir d'écrivain sont de montrer l'abîme au grand public.

»Peut-être le *général X...* lira-t-il cette étude. J'espère toujours en ce sauveur fatidique de mon pays.

»Quand l'occasion se présentera enfin, pour ce général, d'étrangler la Révolution légale — peut-être aura-t-il quelques scrupules...Mais il pensera à ces écoles, où celle Révolution anarchique et matérialiste viole, à huis-clos, les âmes mineures!

»Il songera à tous ces *enfants rouges* qui, devenus hommes, ne sauront pas défendre le pays contre l'étranger...

»Alors, le *général X...* entendra nettement une voix — la voix de la Patrie — qui lui dira une variante du fameux vers régicide de Victor Hugo:

« Va, sois sans scrupule...
» TU PEUX TUER... cette République....
» AVEC TRANQUILLITÉ!..»

» IGNOTUS »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier)

NOUVELLES DIVERSES

Les Tonkin

Paris, 27 mai.

Les troupes réunies à Toulon, et dont l'embarquement sur les transports de l'Etat commencera aujourd'hui même, comportent 1310 hommes, plus trois batteries.

Malheureusement ce n'est pas demain que ces troupes auraient dû partir, mais il y a trois mois.

S'il en avait été ainsi, nous n'aurions point à déplorer la mort du capitaine de vaisseau Rivière.

Saïgon, 27 mai.

Le gouverneur a envoyé à Haïpany un bataillon d'infanterie avec artillerie. Il a expédié, la semaine dernière, deux compagnies, et a pris des mesures énergiques afin d'assurer la sécurité du Tonkin. Le sentiment unanime ici est qu'il faut bombarder Hué, et envoyer une expédition décisive.

La mort du commandant Rivière

Paris, 27 mai.

On lit dans la *France*:

« On disait hier à la Chambre que le gouvernement avait reçu depuis plusieurs jours la nouvelle des graves événements d'Hanoï, mais ne se serait décidé à les publier qu'à la dernière extrémité. Nous ne signalons ce bruit que pour mémoire. Ce qui est plus certain, c'est que, la veille encore, M. Charles Brun, ministre de la marine, affirmait l'excellence et la sécurité de notre situation au Tonkin. Il traitait de chimériques les inquiétudes qui lui étaient exprimées.

» On comprend donc le trouble et l'embarras de M. Brun en abordant la tribune pour fournir à la Chambre de pénibles communications. Il faut sans doute attribuer à cette émotion, l'étrange attitude du ministre, qui n'a pas même trouvé un mouvement de sympathie et un mot d'éloge pour nos officiers et nos soldats morts au champ d'honneur. »

Election législative

Lorient, 27 mai.

M. René Lavergne, conseiller général, est élu.

Election d'un conseiller général

Lyon, 27 mai.

Election au Conseil général, canton de Lyon. Scrutin de ballottage:

M. Gurelsard republicain radical, a été élu, par 3,638 voix contre M. Albert, socialiste, qui a obtenu 2,464 voix.

Le comte de Chambord

Le *Gaulois* dément les bruits alarmants, de nouveau mis en circulation, concernant la santé de M. le comte de Chambord.

Une conférence royaliste

Paris, 27 mai.

Dans la soirée une grande conférence royaliste a eu lieu à Palaiseaux.

M. Oscar de Poli a dit ce que la République a fait contre la société.

Six cents personnes étaient présentes.

Un banquet de 300 couverts a eu lieu ensuite.

De nombreux toasts ont été prononcés à l'adresse du comte de Chambord, disant que la royauté seule pourra rendre à la France le rang auquel elle a droit.

La Commune au Père Lachaise

Paris, 27 mai.

Environ 1,500 manifestants accompagnés d'un millier de curieux se sont réunis à deux heures au père Lachaise, où ils sont allés avec le drapeau rouge déposer des couronnes et des bouquets sur la fosse des communards fusillés en 1871.

Une douzaine de discours ont été prononcés. Accueillis par les cris: Vive la Commune! Vive l'anarchie!

Aucun autre incident; aucune arrestation. De nombreux agents de police ont surveillé les manifestants.

Nos ministres en voyage

Troyes, 27 mai.

Dans un banquet offert par la municipalité, M. Meline répondant au maire fait l'éloge de la République et porte un toast au vaillantes populations de l'Aisne.

M. Paul Bert à Lyon

Lyon, 27 mai.

Dans la matinée a eu lieu à l'hôtel-de-ville la distribution des recompenses aux instituteurs et institutrices, sous la présidence du maire de Lyon qui félicite M. Paul Bert d'avoir par son manuel puissamment contribué au progrès de l'instruction civique.

M. Paul Bert a répondu qu'il a beaucoup fait jusqu'ici pour l'éducation, il lui reste beaucoup à travailler pour les éducateurs. Il espère que la Chambre comblera cette lacune.

Dans la soirée M. Paul Bert a fait une conférence sur l'enseignement physique devant les autorités et un nombreux auditoire. Il s'y est déclaré partisan de la liberté entière du culte à la condition que l'ordre public ne soit pas troublé.

Terrible incendie à Paris

Paris, 27 mai, minuit.

Il y a un violent incendie à Paris, boulevard de la Villette, dans une cité occupée par de nombreux ateliers et des ménages ouvriers. L'incendie gagne encore d'autres bâtiments. Aucun accident de personne n'est signalé. Les pertes sont déjà considérables.

ÉTRANGER

Le couronnement du Tsar

Moscou, 27 mai

L'empereur et l'Impératrice sont venus hier du palais d'Alexandria au Kremlin pour faire leurs dévotions dans l'église du Sauveur à la Grille d'or.

A trois heures de l'après-midi a eu lieu, en présence des grands ducs et des ministres, la translation des insignes impériaux de la salle des Armures à la salle du Trône, où ils seront exposés jusqu'à l'heure du sacre.

Aujourd'hui le temps est beau, et l'on peut espérer que la journée se passera sans pluie.

Moscou, 27 mai, 11 h. 30 soir.

Aujourd'hui, à dix heures du matin, l'Empereur et l'Impératrice ont fait leur entrée dans la cathédrale de l'Assomption, pour la cérémonie du sacre, au milieu des hourrahs enthousiastes de trente mille personnes réunies dans la cour du temple. Toutes les cloches de Moscou sonnaient à toute volée.

L'aspect de la grande cour de la cathédrale tendue de tapis rouges, rehaussé encore par l'éclat des costumes de gala et par l'enthousiasme de la foule, était splendide.

Il a fait une belle journée ensoleillée.

Un rescrit de l'Empereur de Russie

Moscou, 27 mai

L'Empereur a adressé le rescrit suivant à M. de Giers, ministre des affaires étrangères:

«La puissance et la gloire acquise par la Russie, grâce à la Providence qui veille sur l'Empire et sur sa nombreuse population, ne laissent place à aucune pensée quelconque de conquête. Ma sollicitude est exclusivement consacrée au développement pacifique du pays, à sa prospérité, à ses relations amicales avec les puissances, sur la base des traités, au maintien de sa dignité.

»Ayant trouvé en vous un collaborateur constant, zélé et utile de ces vues, dans la direction de nos rapports internationaux je vous confère mon ordre de St-Alexandre de Neuwki, en diamants, en témoignage de ma gratitude.»

SALON DE 1883

LES ARTISTES DU NORD

MOROT

Il n'y a qu'une voix sur son compte. Comme peinture, dit-on, c'est superbe, mais ce n'est pas un *Christ*, c'est un supplicié. Il y a donc deux points de vue distincts auxquels on peut examiner l'œuvre de M. Morot.

Au point de vue de la conception, nous estimons qu'il est absolument prétentieux de changer ce que la tradition de 18 siècles a consacré. M. Morot, est sans doute, libre-penseur, car, c'est dans la *Vie de Jésus*, de M. Renan, qu'il a puisé les deux lignes inscrites au catalogue: « Ah! le voilà, celui qui s'est appelé le fils de Dieu! Que son père, s'il veut, vienne maintenant le délivrer! »

Partant de ce point de départ, M. Morot nous a représenté une sorte de crucifié, un larron, un criminel, tout ce que vous voudrez, mais non le *Christ*. En dehors de toute opinion religieuse, il n'est pas permis de transformer ainsi le *Christ*, sur quoi s'appuie M. Morot pour cette transformation? Il n'a pas à sa disposition, comme M. Weert pour son *Joseph Bara*, les documents de la Bibliothèque nationale; il n'a que les récits de l'Evangile et c'est à ces seuls récits qu'il peut emprunter la description du Calvaire. Pourquoi alors vouloir, en 1883, révoquer le témoignage de ces uniques narrateurs, des évangélistes et représenter un Christ, lié à la croix au lieu d'y être cloué. Un jeune peintre du Nord, dont le talent est loin d'approcher de celui de M. Morot, qui lui, est « arrivé », a tenté aussi de se séparer un peu de la tradition.

Il a, comme M. Morot, remplacé la croix par une double polence, mais il s'est borné à cela. Le grand tort de l'artiste parisien est d'avoir voulu « faire du nouveau » dans un sujet qui n'admet pas la fantaisie. Il est, nous le répétons, de ces traditions que personne ne peut secouer.

Au point de vue de l'exécution, c'est tout autre chose. Le corps du Christ est une merveille d'anatomie, qui décèle une étude très-approfondie du corps humain. Les chairs sont d'une tonalité parfaite, les jambes surtout sont superbes de rendu. De plus, M. Morot a mis en valeur toute cette partie principale de son tableau à l'aide d'un fond indécis, un de ces fonds qui lui sont tout à fait personnels et qui aident beaucoup au relief. C'est, certainement, au point de vue de la facture, une des œuvres les plus solides du Salon; au point de vue purement artistique, c'est un contre sens. Nous avons indiqué tout à l'heure pourquoi.

UHDE

Voilà le joueur d'orgue! Des petits filles, qui se trouvent dans une cour, se précipitent vers la porte de la rue pour entendre un brave homme leur moudre quelque fragment du *Trouvère*, sans doute. Tableau spirituel. Un peu pâlot, un peu anémique, mais joli en somme.

DUPRAY

Le départ du quartier général après déjeûner. C'est une toile qui fera la joie de tous les réservistes. Elle leur retrace une scène de grandes manœuvres qu'ils connaissent bien. C'est bien peint, bien observé, très-nature. En somme, si ce n'est pas absolument sérieux, ça a sa valeur et ça plaît beaucoup au gros public.

SARGENT

Cet élève de Carolus Duran, qui a maintenant conquis dans les rangs des peintres une place au moins égale à celle de son maître, expose des *portraits d'enfants*.

La composition de son tableau est toute originale, comme son coup de pinceau.

Ayant à représenter quatre bébés, il les a placés dans une grande salle d'une façon si artistique que le tableau aurait sa valeur intrinsèque et serait suffisamment intéressant si même les quatre têtes de bébés n'étaient pas quatre portraits. L'air circule dans ce vaste appartement; tout cela est bien éclairé. Il y a dans les tableaux de M. Sargent un je ne sais quoi qui lui appartient en propre.

JEAN-PAUL LAUVENS.

Décidément, c'est une mauvaise année. Il n'y a pas que M. Breton, que Carolus Duran, que M. Puvis de Chavannes qui se soient trompés. M. Jean Paul Lauvens s'en mêle aussi. Et lui, double erreur! Il envoie deux tableaux qui se valent, le *Pape et l'Inquisiteur*, et les *Murailles du Saint Office*. C'est ce que l'on appelle un pas de clerc. Ni dessin, ni couleur, ni naturel; M. Jean-Paul Lauvens a oublié tout cela. Nous sommes loin de la *Mort de Marceau*. A l'année prochaine!

(*A suivre*) GASTON MONTLANDRY.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LE MYSTERE DU MONT-A-LEUX

Ce matin, Sénépart a été remis en liberté, et reconduit à la frontière belge par le train partant de Lille à 2 h. 20.

Terlyck, le domestique de Sénépart, dont nous avons annoncé hier l'arrestation, a été écroué à la prison de Lille.

Cette après-midi, le parquet de Lille s'est transporté au Mont-à-Leux, avec Lucie Ollivier.

L'« UNION DES TRAVAILLEURS ». — Nous recevons de l'*Union des Travailleurs* qui est allée concourir à Rueil, le télégramme suivant que nous publions avec un plaisir qui sera partagé par toute la population Roubaisienne:

Rueil, 27 mai, 9 h. 25, soir.

L'*Union des Travailleurs* a obtenu les prix suivants:

PREMIER PRIX d'exécution;
PREMIER PRIX de lecture à vue;
TROISIÈME PRIX de quatuor;
PRIX D'HONNEUR à l'unanimité.

Nos plus chaleureuses félicitations à cette société dont le talent augmente encore la réputation artistique de Roubaix.

L'*Union des Travailleurs* rentrera dans notre ville mardi soir. Nos concitoyens lui réservent une réception digne de ses nombreux succès.

LE CARROUSEL DE L'HIPPODROME. — A deux heures et demie, le cortège s'est formé au haut du Boulevard. Le défilé, composé de la *Fanfare Delattre*, d'une centaine de cavaliers et d'une vingtaine de voitures a parcouru la rue Neuve, traversé la Grande-Place et s'est rendu à l'Hippodrome par l'ancien pont de l'Union et la rue des Longues-Haies. Des mâts, surmontés de drapeaux tricolores, avaient été dressés sur le parcours, et la *Fanfare Delattre* exécutait des pas redoublés.

A trois heures a commencé le carrousel.

La salle était aux trois quarts pleine. Toutes les grandes familles de Roubaix s'y étaient donné rendez-vous. Beaucoup de jolies femmes et de brillantes toilettes. Le coup d'œil était des plus gracieux. Le jury siégeait sur une estrade adossée à la scène. Pendant les trois heures qu'a duré la fête, l'intérêt a été soutenu, malgré la monotonie de l'exercice. Il y a même eu quelques scènes épiques ou *hippiques* qui ont fort diverti les spectateurs. Les prix ont été vaillamment disputés.

Plusieurs cavaliers ont fait preuve d'une surprenante dextérité. Ils ont été chaudement applaudis. La distribution des prix a eu lieu à six heures. Voici les noms des vainqueurs:

1er prix, M. Auguste Beuscart, de Coyghem; 2e, M. Emile Trezet, d'Avelin; 3e, M. Alexis Coulon, de Mouscron; 4e. M. Louis Dubar, de Flers; 5e, M. Odile Mulliez, de St-Génois.

Puis ont été distribuées les surprises, toutes plus amusantes les unes que les autres; à l'un est échu... l'arme de guerre illustrée par M. Purgon; à un autre des outils de jardinier; à un troisième; un gros mannequin, représentant un garçon de ferme, qui a fait, pendant quelques minutes les délices du public. — Le mannequin s'entend.

La première surprise a été donnée à M. Théodore Duquesne, de Mouscron; la 2e à M. Henri Glorieux, de Marquain; la 3e, à M. Pierre Dballuin, de Wattrelos; la 4e, à M. Henri Vanneste, de Dottignies; la 5e, à M. Aimé Mulliez, de St Genois; la 6e à M. Désiré Plonvier, de Leers; la 7e à M. Paul Coulon, de Mouscron; la 8e à M. Decraene, d'Armentières; la 9e à M. Ferdinand Thiers, de Rackem.

En somme le carrousel a obtenu beaucoup de succès. Les organisateurs peuvent se vanter d'avoir pleinement réussi.

A quand le deuxième? A. M.

NE PAS CONFONDRE. — M. Bonne, conseiller municipal de Roubaix, écrit à l'*Echo du Nord* pour le prier de dire que ce n'est pas lui qui se serait fait donner cent francs pour prix de ses démarches en faveur d'un individu expulsé qui désirait rentrer en France.

Cette rectification n'était pas nécessaire, dit l'*Echo du Nord*, car il ne pourrait venir à l'idée de personne d'accuser M. Bonne, dont l'honorabilité est au-dessus de tout soupçon des faits que nous avons signalés.

NÉCROLOGIE — M. Capelle-Clarisse est mort ce matin, après une douloureuse maladie. Il était lieutenant des sapeurs-pompiers de Roubaix, membre des Sauveteurs du Nord, et décoré de la croix civique belge. Ses funérailles auront lieu, à l'église de Ste-Elisabeth, jeudi, à neuf heures.

LA FÊTE DIEU. — Hier matin, les églises magnifiquement ornées, étaient trop étroites pour contenir la foule des fidèles. Les processions à l'intérieur, ont eu un éclat qui rappelait les magnificences des processions publiques.

INAUGURATION D'UN RIDEAU A L'HIPPODROME. — Prochainement, il sera donné, à l'Hippodrome, une fête artistique pour l'inauguration du rideau de M. Krabansky. La *Grande-Harmonie* et la *Chorale Nadaud* prêteront leurs concours. Cette fête est un hommage à nos deux éminents concitoyens, MM. Gustave Nadaud et Victor Delannoy. Nous publierons ultérieurement le programme détaillé.

Le prix des places est fixé comme suit: Loges, 4 francs; fauteuils d'orchestre, 3 fr.; pourtour et stalles de galerie, 2 fr.; 1re galerie, 1 fr.; 2e galerie, 50 centimes.

UNE RÉCLAMATION. — Depuis longtemps les vespasiennes installées contre les murailles de l'église St-Martin, sont le réceptacle de toute espèce d'ordures. Il s'en échappe des odeurs infectes, surtout depuis que la température est élevée.

Quelques mesures d'hygiène, s. v. p.

ETABLISSEMENT DE VOIES FERRÉES ENTRE L'USINE A GAZ ET LE PEIGNAGE DE M. MOREL. — La Mairie nous communique l'avis suivant:

« Nous, Maire de la ville de Roubaix,

» Vu la pétition présentée par M. le directeur de l'usine à gaz, à l'effet d'être autorisé à prolonger, jusqu'à ladite usine, les voies ferrées qui raccorderont le peignage de M. Morel à la station du Chemin de fer du Nord;

» Vu le rapport de MM. les ingénieurs, le procès verbal de conférence et le projet d'arrêté préfectoral;

» Vu les lois des 12-20 août 1790, 5 octobre 1791 et l'arrêté du Gouvernement du 19 ventôse, an VI;

» Vu l'instruction ministérielle du 19 thermidor, an VI, et les circulaires des 16 novembre 1834 et 23 octobre 1851;

» Vu l'arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 22 mai 1883;

» Arrêtons:

» Pendant quinze jours, du 26 mai courant au 11 juin prochain, les pièces ci-dessus visées, et un registre destiné à recevoir les observations des parties intéressées, seront déposés au Secrétariat de la Mairie. »

AU PARC DE BARBIEUX. — Le second concert d'été a été donné hier, au parc de Barbieux, par la *Grande Fanfare* et l'*Union Ouvrière*. Beau temps, beaucoup de monde, brillante exécution, tel est le résumé de cette fête musicale.

La *Grande Fanfare*, habilement conduite par M. Desbonnets, a charmé les auditeurs.

L'*Union Ouvrière*, sous l'intelligente direction de M. Désiré Mercier, a chanté deux jolis chœurs d'une façon remarquable. Les applaudissements du public n'ont pas fait défaut.

Ne pourrait-on remédier, dès maintenant, à un sérieux inconvénient, en plaçant autour du kiosque un plus grand nombre de chaises? Ce serait rendre un signalé service aux Roubaisiens.

LES CONCOURS COLOMBOPHILES. — Nous recevons la communication suivante:

« A Messieurs les Présidents des Sociétés colombophiles de Roubaix.

» Messieurs,

» Presque chaque fois qu'un concours colombophile est donné par une société de Roubaix, il se produit dans le lâcher des pigeons, un retard considérable, qui n'est signalé par le délégué qu'au président même de la société, de sorte que les intéressés roubaisiens, ignorant l'heure du lâcher des pigeons, se mettent inutilement, pendant quelques heures, au guet devant leur pigeonnier. Il serait facile d'éviter ces ennuis trop fréquents.

» Le président, qui reçoit la dépêche, s'entendrait avec le directeur du télégraphe pour la placarder sur la porte du bureau télégraphique, où les amateurs pourraient aller en prendre connaissance. Comme le bureau télégraphique se trouve au centre de la ville, les personnes les plus éloignées n'auraient que peu de route à faire pour être renseignés.

» Nous espérons, Messieurs, que vous comprendrez l'importance et la justesse de notre observation et que vous ferez droit à notre demande.

» *Un groupe d'amateurs.* »

PETITS FAITS. — Un garçon boulanger de la rue Saint-Jean, Auguste Blanquart, a été arrêté hier pour violences exercées contre une cabaretière de la Grande-Rue.

— Un ouvrier apprêteur de la rue Darbo, et un tisserand de la rue d'Alma, ont été l'objet d'un procès verbal pour injures et rixe.

TOURCOING

UNE RÉINTÉGRATION. — Le domestique de M. Vandebenque, qui est parti de Tourcoing il y a quelques jours avec la voiture et le cheval de son maître, avait abandonné son attelage chez un cabaretier de Lille.

Celui-ci, averti par les journaux de ce qui s'était passé, se hâta de prévenir M. Vandenbeuque, et voilà comment cheval et voiture ont été réintégrés chez leur propriétaire.

CONTRAVENTION. — Une contravention a été relevée à la charge de Henri W... et de Henri S... qui ont été surpris au moment où ils traversaient un champ ensemencé.

TAPAGE NOCTURNE. — Rosalie D... était très agitée la nuit dernière; elle ne pouvait dormir. Or, il est triste de passer une nuit blanche.

Pour calmer ses ennuis elle se mit à chanter, et elle chante si bien, et surtout si fort, qu'un agent de police l'entendit, et dressa contre elle un procès-verbal pour tapage nocturne.

EXPULSÉS. — Paul Baert, né à Courtrai, condamné à Lille, pour coups et blessures.

Gaillard, né à Seperinghe, condamné à Douai, pour infraction à la loi du 3 décembre 1849.

Charles Schils, né à St-Trond, condamné à Lille, pour abus de confiance.

Edouard Vauynsberghe, né à Theureville, condamné à Lille, pour fraude.

Jean-Baptiste Verolimmeren, né à St-Gilles-les-Bruxelles, condamné à Lille, pour vol.

Michel Beulincker et ses enfants, nés à Bruxelles, condamnés à Lille, pour vol.

Joseph Gesleux, âgé de 28 ans, né à St Gérard, poursuivi par le parquet d'Amiens, pour abus de confiance, arrêté à Péronne.

Victor Velmars, âgé de 26 ans, né à Marchiennes, poursuivi par le parquet de Charleroi, pour escroquerie, arrêté à Béthune.

LILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SAUVETEURS DU NORD. — Hier a eu lieu, à Lille, l'assemblée générale des Sauveteurs du Nord.

A midi, une messe était célébrée à leur intention dans la vaste église Saint-Maurice, qu'emplissait une foule nombreuse.

M. l'archiprêtre Lasnes a donné le sermon.

Il a fait l'éloge des Sauveteurs; il a parlé de leur abnégation, de leur dévouement et aussi de leurs devoirs. Sa parole éloquente a vivement ému l'auditoire.

Pendant la messe, la musique des sapeurs-pompiers, sous l'habile direction de M. Bourelle, a admirablement exécuté trois grands morceaux: *Nabuchodonosor*, de Verdi, la *Surprise*, de Haynd et la *Marche*, de Mendelsohn.

La quête, faite à la sortie de la messe, a produit la somme de 226 fr. 20 c.

A trois heures et demie, sous la présidence de M. de Praneuf, conseiller de préfecture représentant le préfet du Nord empêché, a eu lieu la distribution des récompenses, dont nous donnerons demain le compte-rendu.

Enfin, le soir, à six heures, à l'Hôtel des sapeurs-pompiers, a eu lieu un banquet parfaitement organisé.

Nous publierons également demain la série des toasts qui ont été portés.

Mais dès aujourd'hui on nous permettra une toute petite explication qui s'impose.

Un toast ayant été porté à la presse, M. Paul Assoignon qui, dès son arrivée, nous avait prévenu qu'il parlerait sans toucher en rien à la politique, a répondu dans un discours mieux intentionné qu'adroit.

Mécontent que la société de Lille ait installé M. Haubourdin une société de sauveteurs qui passe, paraît-il, pour réactionnaire, il a porté un toast aux sapeurs-pompiers du département et particulièrement à ceux d'Haubourdin, qu'on dit républicains cherchant ainsi à établir des distinctions et à introduire la politique dans cette réunion pacifique:

Nous n'aurions pas à nous occuper de cet acte d'une opportunité douteuse, si M. Assoignon avait parlé en son nom personnel; mais il s'est permis de parler au nom de toute la presse représentée et nous déclarons n'avoir en aucune façon autorisé M. Assoignon à parler en notre nom. Nous protestons contre sa parole et pour le fond et pour la forme.

Tous les sapeurs pompiers, sans distinction, tous les sauveteurs ont droit à nos sympathies.

Nous ne sommes pas de ceux qui, pour applaudir au dévouement, attendent de connaître s'il est accompli par leurs amis politiques.

Qu'une autre fois donc M. Assoignon parle en son nom, ou au nom de ses confrères républicains, s'il est autorisé par eux, mais qu'il veuille bien s'abstenir de parler en notre nom. Nous n'avons pas besoin d'interprètes et s'il en était besoin nous les choisirions mieux.

Nous remercions M. Lebon, qui a compris que nous ne voulions pas soulever d'incidents et qui a réparé la maladresse de notre confrère en portant immédiatement un toast à *toutes* les sections des sauveteurs.

JULES DUTHIL.

L'APPLICATION DE LA LOI DU 28 MARS. — On nous adresse la communication suivante:

« La persécution religieuse qui s'attaque à l'enfance d'une manière si acharnée, suscite des actes de courage que l'on doit proposer à l'exemple de tous.

» Dans une école communale de Lille, les deux tiers des élèves qui composent la 1re classe se sont respectueusement, mais résolument, refusés à faire désormais de la *morale civique*. A une injonction de leur professeur, ils ont répondu par le *non possumus*: « L'Eglise nous le défend, nous ne pouvons enfreindre ses lois! » Promesses, menaces, moqueries, insultes, rien n'a pu les faire reculer. Le Directeur de l'école lui même, appelé par le professeur impuissant, a dû s'avouer vaincu. Cette situation existe depuis un mois. Le cours de morale, dit le *Petit Nord*, qui a raconté ce fait, a été momentanément suspendu. C'est que rien n'est fort comme la conscience d'un chrétien convaincu, même chez de tout jeunes enfants. »

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD DE LA FRANCE. — La prochaine assemblée générale mensuelle aura lieu jeudi 31 mai, à trois heures, au siége de la Société, rue des Jardins, n° 29, à Lille.

Voici l'ordre du jour: 1. Correspondance. — 2. Présentation de nouveaux membres. — 3. Scrutin pour l'admission de 5 nouveaux membres présentés en avril. — 4. Objets divers.

Lectures: 5. M. Ladureau: Procédés de distillation de M. Billet, de Marly. — 6. M. Schmitt: Dosage des acides gras libres dans les huiles végétales. — 7. M. Béchamp: Des produits de l'oxydation de l'acide cyanhydrique par l'eau oxygénée. — 8. M. Goguel: Tracé des excentriques pour bobinoirs et métiers à filer continus.

LES ÉTUDIANTS ESPAGNOLS. — Hier à 4 heures a eu lieu à l'Hippodrome lillois le concert des étudiants espagnols.

La vaste enceinte était plus qu'à demi pleine.

Le concert a été charmant et a produit beaucoup d'effet. Les airs nationaux ont été fort goutés et applaudis.

M. le consul d'Espagne assistait au concert en habit bleu brodé, gilet, cravate et gants blancs, chapeau à trois cornes.

Il a offert lui même au chef de musique une magnifique couronne d'or, aux acclamations de toute la salle.

Ce soir à 8 heures, deuxième et dernier concert.

RECHERCHES. — La police de sûreté vient de recevoir, de Zurich, la dépêche suivante:

« Prière de rechercher le nommé Charles Widmer, de Zurich, natif de Altnau, canton de Thurgovie, directeur de la Société suisse d'assurances contre les accidents, à Winterthour, né en 1843. Taille un peu au-dessous de la moyenne, cheveux bruns, barbe brune, yeux gris-bleus, tête au front large, pointue vers le menton, la vue courte, porte des lunettes, parle flamand, français et anglais.

» Est poursuivi par le procureur d'Etat du canton de Zurich, comme prévenu de vol et de soustraction frauduleuse pour une somme de 152,000 francs, au préjudice de la dite Société, et s'est enfui en emportant environ 72,000 francs. Il y a mandat d'arrêt.

» Une récompense de 5 0/0 des valeurs recouvrées, au moins 2,000 francs, sera payée à toute personne qui donnera des renseignements pouvant amener l'arrestation du nommé Widmer.

CONCOURS HIPPIQUE

Quand vient le concours hippique, Lille prend un air de fête. Dans les rues, sur les terrasses des cafés, ce ne sont que sportmen, officiers, sous-officiers de toutes armes, venus pour rehausser l'éclat de cette fête hippique. Tout ce monde-là est gai, bruyant parfois; pour tous, le concours est une partie de plaisir. Aussi notre vieille cité si calme — trop calme — d'ordinaire, conquiert elle une animation absolument inaccoutumée. Que ne pouvons nous avoir, plusieurs fois par an, quelques attractions de ce genre à offrir aux étrangers!

Le concours de cette année promet d'être fort beau. La Société hippique française a bien fait les choses: les prix ont été augmentés, paraît-il, ce qui, pour les amateurs, ne manque pas d'être très intéressant; en second lieu, l'aménagement de l'Hippodrome a été très amélioré. Voici en quoi consistent les principales modifications:

D'abord, la rivière — en style consacré la douve — a été creusée au milieu de la piste, le mur et la haie sont parallèlement placées à l'extrémité sud, tandis que la barre et les clôtures sont installés parallèlement aussi à l'extrémité nord. Les cavaliers sont donc forcés d'exécuter une sorte de « 8 » et, partant, de changer le galop de leur cheval. C'est une difficulté de plus à vaincre. Comme coup d'œil pour les spectateurs cette installation vaut infiniment mieux que l'ancienne.

Je ne vous parlerai pas de l'entrée et de l'admission des chevaux; cela n'offre aucun intérêt. J'arrive directement aux courses d'obstacles pour Messieurs les officiers qui ont lieu à 4 heures.

Assistance relativement peu nombreuse. Les gradins étaient garnis, mais on ne s'écrasait pas. Beaucoup de jolies femmes et beaucoup de ravissantes toilettes surtout.

Le concours hippique est pour Lille quelque chose comme l'ancien Longchamps. Assaut d'élégance et de coquetterie. Je m'abstiendrai de citer qui que ce soit; je ne me hasarderai pas plus à décrire une seule toilette; cela nous entraînerait fort loin et la traditionnelle « abondance des matières » nous jugule complétement aujourd'hui.

Les courses ont été intéressantes et relativement accidentées. Une chûte on deux — sans gravité — quelques pouffs dans la rivière — quelques rebuffades de Messieurs les chevaux, ont singulièrement égayé la journée. En résumé, pourtant, les épreuves ont été tout à l'honneur des cavaliers.

Voici les résultats de cette première journée:

1er prix, M... montant *Silencieuse* au baron de Jumilhac. Le propriétaire courant aujourd'hui aux courses de Mons avait chargé un de ses amis de faire valoir sa bête. On voit qu'il avait bien choisi.

2e prix, M. Nessler, capitaine instructeur au 15e d'artillerie, montant *Comateux*. (C'est la première fois que des officiers d'artillerie prennent part au concours hippique de Lille. Le 15e peut être fier de son champion.)

3e prix. — M. Seguin, sous-lieutenant au 5e dragons, montant *Bonne*.

1er flot de rubans. — M. Crémieux-Foa, du 5e dragons, montant *Bitter*.

2e flot. — M. Chabaud, du 13e dragons, montant *Blondinette*.

3e flot. — M. Lucas, du 5e dragons, montant *Cythère*.

Tous ces officiers appartiennent à la cavalerie de ligne et de réserve. Le concours pour la cavalerie légère a lieu un autre jour de cette semaine.

Les épreuves étaient terminées à cinq heures un quart.

Demain, la piste est ouverte à MM. les sous-officiers.

WILLIAM.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Enseignement secondaire. — Collège Fénelon à Lille. — Mlle Lambret, pourvue du brevet supérieur, est nommée directrice du collége de jeunes filles Fénelon, à Lille.

Mlle Lempereur, pourvue du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire, est nommée professeur de langue et de littérature françaises (première, deuxième et troisième années) au collége de jeunes filles Fénelon, à Lille (emploi nouveau).

Mlle Roussean, pourvue de certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire, est nommée professeur de sciences (première et deuxième années), au collége de jeunes filles Fénelon, à Lille (emploi nouveau).

Collége d'Avesnes. — M. Landa, pourvu du brevet élémentaire, est nommé maître d'études au collége d'Amiens, en remplacement de M. Jouglet, appelé à d'autres fonctions.

Collége de Saint-Pol. — M. Le Corre, professeur ès-lettres, est chargé de la classe de seconde au collége de Saint-Pol, en remplacement de M. Lemaux appelé à d'autres fonctions.

Classement de professeurs. — Collége d'Arras. — MM. Depret, professeur de mathématiques (enseignement classique, 1er ordre, 2e classe); Bouchel, professeur de mathématiques (enseignement spécial, 1er ordre, 3e classe).

LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Selon toutes les probabilités, les élections pour le renouvellement des Conseils généraux sont fixées au 5 août; le scrutin de ballottage aura lieu le 12.

Toutes les élections seront terminées pour la session ordinaire, qui s'ouvrira le 20 août.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 28 mai 1883

Ministère public: Mr BERTON, avocat général.

1re affaire. — **Vol qualifié**